

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06238

Numéro SIREN : 501 607 196

Nom ou dénomination : AUDIGEST PARTICIPATION

Ce dépôt a été enregistré le 02/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/015576

Bilan Actif

		30/06/2023			30/06/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (1)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équivalence				
	Autres participations	2 607 697	350 000	2 257 697	2 232 957
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	2 607 697	350 000	2 257 697	2 232 957
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
ACTIF CIRCULANT	Créances clients et comptes rattachés	136 080		136 080	41 880
	Autres créances	369 125		369 125	342 637
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	211 484		211 484	88 811
	Charges constatées d'avance	193 417		193 417	193 402
	TOTAL (III)	910 107		910 107	666 730
	Frais d'émission d'emprunt à étailler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		3 517 804	350 000	3 167 804	2 899 687

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/06/2023	30/06/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000 000	1 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Reserve légale	59 369	59 369
	Reserves statutaires ou contractuelles		
	Reserves réglementées	573 710	553 589
	Autres reserves		
	Report à nouveau	222 131	239 846
	Résultat de l'exercice	162 083	402 405
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	8 025	8 025
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		2 025 317	2 263 234
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
DETTE (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTE (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles	416	2 947
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	387 548	275 545
	Emprunts et dettes financières divers (3)	382 877	61 799
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	246 050	286 955
	Dettes fiscales et sociales	26 595	9 207
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	99 000	
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		1 142 487	636 452
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 167 804	2 899 687
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	162 083,09	402 405,13
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	832 166	636 452
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	188	
(3)	Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 167 804** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 004 974** euros et un total **charges** de **842 891** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **162 083** euros.

L'exercice considéré débute le **01/07/2022** et finit le **30/06/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'entreprise.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait susceptible d'avoir une incidence comptable n'est à signaler sur l'exercice.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions des règlements de l'Autorité des Normes Comptables relatifs au Plan Comptable Général.

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) minoré des remises, rabais et escomptes obtenus.

Les frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes), ainsi que les coûts des emprunts directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif (fiscal) en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

- Immobilisations non décomposables :

Conformément aux mesures de simplifications pour les PME, ces immobilisations sont amorties sur la durée d'usage fiscalement admise.

- Immobilisations décomposables :

Si les éléments d'un actif ont des durées d'utilisation différentes, chaque élément est comptabilisé séparément et un plan d'amortissement propre à chacun est retenu.

La dépréciation des immobilisations est évaluée par l'entité à chaque clôture, au moyen de test de dépréciation effectué dès qu'existe un indice de perte de valeur.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements	Linéaire	7 à 15 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	3 à 10 ans

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une dépréciation de 350 K€ a été constatée sur les titres de participation de la filiale ACOM AUDIGEST SAFIR.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Immobilisations

INCORPORELLES	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/06/2023	
		Augmentations		Diminutions			
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		

	Frais d'établissement et de développement					
	Autres					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					

	Terrains					
	Constructions sur sol propre					
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					

	Participations évaluées en équivalence					2 607 697
	Autres participations	2 232 957		374 740		
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 232 957		374 740		2 607 697

	TOTAL	2 232 957		374 740		2 607 697
--	--------------	------------------	--	----------------	--	------------------

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/06/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres Instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	TOTAL			
Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires				
	Dotations		Reprises	
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au
				Mode dégressif
				Amort. fiscal exceptionnel
				Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOB INCORPORELLES				
Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag. Instal. technique matériel outillage industriels Instal générales Agencet aménagd divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables, divers				
TOTAL IMMOB CORPORELLES				
Frais d'acquisition de titres de participation				
TOTAL				
TOTAL GENERAL NON VENTILE				

Provisions

	Début exercice	Augmentations	Diminutions		30/06/2023
			Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	8 025			8 025
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	8 025			8 025
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECATION	Sur immobilisations				
	{ incorporelles { corporelles { des titres mis en équivalence { titres de participation { autres immo. financières		350 000		350 000
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECATION		350 000		350 000
	TOTAL GENERAL	8 025	350 000		358 025
Dont dotations et reprises			350 000		
{ - d'exploitation { - financières { - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/06/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	 Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	136 080	136 080	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	44 772	44 772	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	315 406	315 406	
	Débiteurs divers	8 947	8 947	
	 Charges constatées d'avances	193 417	193 417	
TOTAL DES CREANCES		698 622	698 622	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/06/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles (1)	416	416		
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	188	188		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	387 359	77 039	197 852	112 469
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	246 050	246 050		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	18 992	18 992		
	Taxes sur la valeur ajoutée	6 180	6 180		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 424	1 424		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	382 877	382 877		
	Autres dettes	99 000	99 000		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 142 487	832 166	197 852	112 469
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		350 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		240 993			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		148 870			

Fonds Commercial

	30/06/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport		
TOTAL		

Les règles d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux ont été modifiées pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 suite à la transposition de la directive comptable européenne unique n°2013/34/UE du 26 juin 2013 – règlement ANC 2015-06.

En application des dispositions de l'article 214-3 du pcg, nous avons estimé que le fonds commercial inscrit à l'actif n'a pas de durée de vie limitée et à ce titre, il n'est pas amorti.

Du fait du niveau d'activité de l'entreprise, il n'y a pas de perte de valeur de cet actif. Aucune dépréciation n'est donc à constater.

Produits à recevoir

30/06/2023

Total des Produits à recevoir		118 080
Autres créances clients		118 080
CLIENTS FACTURES A ETABLIR HG	19 080	
CLIENTS @COM FACTURES A ETABLIR IG	99 000	

Charges à payer

30/06/2023

Total des Charges à payer		101 028
Emprunts obligataires convertibles INT.COURUS SUR EMPRUNTS	416	416
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit BANQUES CHARGES A PAYER	188	188
Dettes fiscales et sociales ETAT CHARGES A PAYER	1 424	1 424
Autres dettes CLIENTS @COM AVOIRS A ETABLIR IG	99 000	99 000

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	30/06/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		193 417	193 417
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			193 417

Capital social

	30/06/2023	Nombre	Val. Nominal	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES				
Du capital social début exercice		8 000,00	125,0000	1 000 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		8 000,00	125,0000	1 000 000,00

Filiales et participations

	30/06/2023	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus					
					Brute	Nette				
A. Renseignements détaillés										
1. Filiales (Plus de 50 %)										
SAS @COM AUDIGEST		300 000	577 225	100,00	708 025	708 025				
SARL AUDIGEST CORREZE		10 000	96 731	100,00	10 000	10 000				
SARL @COM AUDIGEST RH		15 000	202 003	100,00	15 000	15 000				
2. Participations (10 à 50 %)										
SAS AFA CONSEILS DAUPHINE		9 010	166 528	50,00	150 000	150 000				
SCI AFA IMMO MONT BLANC		100	(15 296)	50,00	50	50				
1. Filiales (Plus de 50 %)										
SAS @COM AUDIGEST		229 738		1 865 531	171 596	229 816				
SARL AUDIGEST CORREZE		80 000		160 921	10 542					
SARL @COM AUDIGEST RH				518 689	73 630	72 400				
2. Participations (10 à 50 %)										
SAS AFA CONSEILS DAUPHINE		5 668		690 625	3 644					
SCI AFA IMMO MONT BLANC				18 310	(484)					
B. Renseignements globaux										
Capital	Filiales non reprises en A			Participations non reprises en A						
	françaises	étrangères		françaises	étrangères					
Capitaux propres										
Quote part détenue en pourcentage										
Valeur comptable des titres détenus - Brute										
Valeur comptable des titres détenus - Nette										
Prêts et avances consentis										
Montant des cautions et avals										
Chiffre d'affaires										
Résultat du dernier exercice clos										
Dividendes encaissés										

Engagements financiers

	30/06/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Nantissement des titres de participation sur emprunts		387 548	
Total des engagements financiers (1)		387 548	387 548
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	30/06/2023
Emprunts				
		TOTAL		

**AUDIGEST PARTICIPATION
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 000 euros
Siège social : 513 Rue de Sans Souci
69760 LIMONEST
501 607 196 RCS LYON**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 DECEMBRE 2023**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023]

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élevant à 162 083,09 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	162 083,09 euros
------------------------	------------------

A la réserve légale	8 104,15 euros
----------------------------	----------------

Solde	153 978,94 euros
-------	------------------

Prélèvement sur le compte « autres réserves »	46 021,06 euros
--	-----------------

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	200 000,00 euros
---	------------------

A titre de dividendes	200 000,00 euros
------------------------------	------------------

Soit 25,00 euros par action	
-----------------------------	--

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 200 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 juin 2022 :

400 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Exercice clos le 30 juin 2021 : Néant

Exercice clos le 30 juin 2020 :

400 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 400 000,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 décembre 2023.

**Certifié conforme
La Présidente
Mme Françoise MARTELLI**

